

COMMUNE DE ST-ETIENNE-DE-CUINES

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 10 AVRIL 2025 à 18h30

Sous la présidence de Monsieur Dominique LAZZARO, MAIRE.

- MEMBRES PRÉSENTS : MM. BIGNARDI Martine - CLÉMENT Pierre-Benoît - COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique - DEJEAN Jocelyne - DEPLANTE Benjamin - LEMAIRE-LÉVY Florence - PACHOUD Bernard - ROL Nelly .

- MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

- Mme ALPE Martine (procuration donnée à Mme LEMAIRE-LÉVY Florence)

- M. CLAPPIER Yves (procuration donnée à Mme CURCIO Véronique).

- M. ROCHETTE Pierre (procuration donnée à Mme ROL Nelly)

-M. TOGNET André (procuration donnée à Mme BIGNARDI Martine)

- NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :

* EN EXERCICE : 14

* PRÉSENTS : 10

* VOTANTS : 14

- Mme COMBET-BLANC Françoise a été élue Secrétaire de Séance.

- Date de la CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 04/04/2025

- Date de l'affichage de la LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 10/04/2025 : le 14/04/2025 et de la publication sur le SITE INTERNET de la Commune le 14/04/2025.

- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12/03/2025, par 14 voix POUR.

La liste des délibérations est la suivante :

Conformément à l'article L. 2123-24-1-1 du CGCT l'état présentant l'ensemble des indemnités des Elus pour l'année 2024 a été présenté aux Conseillers Municipaux avant le vote du C.F.U. 2024 et du B.P. 2025.

1- COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'ANNÉE 2024 (C.F.U.)

■ DE LA COMMUNE.

Délibération du Conseil Municipal N° 20 /2025

M. Le Maire ne prend pas part au vote.

VOTE :

- 3 voix CONTRE : M. CLÉMENT Pierre-Benoît - Mmes LEMAIRE-LÉVY Florence et ALPE Martine.

Raison de ce vote de M. CLÉMENT Pierre-Benoît : « le CFU 2024 de la commune ne respecte pas l'article 2123-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ».

- 10 voix POUR.

■ DE L'EAU/ASSAINISSEMENT.

Délibération du Conseil Municipal N° 21 /2025

VOTE : 13 voix POUR

M. Le Maire ne prend pas part au vote.

■ DE LA RÉGIE MUNICIPALE DE LA CHAUFFERIE BOIS.

Délibération du Conseil Municipal N° 22 /2025
M. Le Maire ne prend pas part au vote.

VOTE : 13 voix POUR

2- BUDGET PRIMITIF DE L'ANNÉE 2025

■ DE LA COMMUNE.

Délibération du Conseil Municipal N° 23 /2025

VOTE :

- 1 voix CONTRE : M. CLÉMENT Pierre-Benoît
Raison de ce vote de M. CLÉMENT Pierre-Benoît : « le BP 2025 de la commune ne respecte pas l'article 2123-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ».

- 2 ABSTENTIONS : - Mmes LEMAIRE-LÉVY Florence et ALPE Martine.

- 11 voix POUR.

■ DE L'EAU/ASSAINISSEMENT.

Délibération du Conseil Municipal N° 24 /2025

VOTE : 14 voix POUR

■ DE LA RÉGIE MUNICIPALE DE LA CHAUFFERIE BOIS.

Délibération du Conseil Municipal N° 25 /2025

VOTE : 14 voix POUR

3- DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL AVEC AVIS MOTIVÉ SUITE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ GAUDIN SARL AFIN D'OBTENIR LE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE CARRIÈRE SITUÉE LIEUX-DITS « LES CHAPOYS, EN ILES, LES CHAUDANNES »
Délibération du Conseil Municipal N° 26 /2025

VOTE :

- 3 ABSTENTIONS : M. CLÉMENT Pierre-Benoît - Mmes LEMAIRE-LÉVY Florence et ALPE Martine.

Raison de ce vote de M. CLÉMENT Pierre-Benoît : « Abstention pour l'enquête publique : les réponses du pétitionnaire aux questions de la Mission Régionale d'Autorité de l'Environnement sont très techniques et ne proposent aucune solution pour réduire les nuisances aux usagers liées au transport des matériaux comme le bâchage systématique des poids lourds ou l'utilisation de véhicules électriques ».

- 11 voix POUR.

4- QUESTIONS ORALES.

Pas de délibération car pas de vote du Conseil Municipal.

• Question orale de Mme LEMAIRE-LÉVY Florence :
« que devient la licence IV de la Commune ? »

• Question orale de M. CLÉMENT Pierre-Benoît :

« une reprise d'activité a été constatée sur l'ancienne carrière Martinet (parcelle ZA 21). Cette activité est-elle conforme à la réglementation sur l'exploitation des carrières ?

Un dossier existe-t-il en mairie ?

Est-ce qu'une autorisation a été délivrée par la commune ? »

5- INFORMATIONS DIVERSES DU CONSEIL MUNICIPAL.

Pas de délibération car pas de vote du Conseil Municipal.

La présente LISTE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 10/04/2025, vue par Nous, **M. LAZZARO Dominique, MAIRE** de la Commune de **ST-ETIENNE-DE-CUINES**, et par **Mme COMBET-BLANC Françoise, SECRÉTAIRE DE SÉANCE**, pour être mise en ligne sur le **SITE INTERNET** de notre Commune et affichée à la porte de la Mairie le **14/04/2025**, conformément à l'Ordonnance N° 2021-1310 et au Décret N° 2021-1311 du 07/10/2021 relatifs à la réforme des règles de publicité des actes avec une entrée en vigueur le 01/07/2022.

Fait à **ST-ETIENNE-DE-CUINES** le 14 avril 2025

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES

Mme COMBET-BLANC Françoise,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

